



Dossier du BHI No. S1/1809

LETTRE CIRCULAIRE N° 19/2006
6 février 2006

**LE ROLE DES SERVICES HYDROGRAPHIQUES EN CE QUI CONCERNE LES DONNEES
GEOSPATIALES ET LA PLANIFICATION D'UNE INFRASTRUCTURE.**

Références : A. LC 30/2005 du 21 mars 2005
B. LC 73/2005 du 26 juillet 2005
C. LC 100/2005 du 28 septembre 2005
D. LC 119/2005 du 30 novembre 2005

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Le BHI remercie les 6 Etats membres suivants qui ont fourni des commentaires en réponse à la Référence D : Canada, France, Pays-Bas, Norvège, Turquie et Royaume-Uni. Les commentaires formulés figurent dans l'Annexe A. Les réponses reconnaissent l'importance d'une MSDI (infrastructure des données spatiales maritimes) et conviennent que le CHRIS devrait faire progresser cette question.

Le BHI transmettra les commentaires reçus au président du CHRIS en vue d'une action supplémentaire, selon que de besoin. Le BHI prend également bonne note de la proposition de la Norvège visant à ce que le BHI prépare un court rapport sur la question à soumettre à la XVII^e CHI, ce qu'il fera conjointement avec le président du CHRIS.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in purple ink, appearing to be 'A. Maratos', is written over a horizontal line.

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président

Annexe A. Réponses des Etats membres à la LC No. 119/2005.

Réponses à la LC No.119/2005
LE ROLE DES SERVICES HYDROGRAPHIQUES EN CE QUI CONCERNE LES
DONNEES GEOSPATIALES ET LA PLANIFICATION D'UNE INFRASTRUCTURE

Canada:

Le Canada a examiné les questions financières, techniques et administratives relatives aux SDI (infrastructures de données spatiales) nationales. En réalité, le Canada a été au premier plan d'initiatives telles que l'« Inter-Agency Committee on Geomatics », l'infrastructure de données géospatiales maritime et GeoPortal. Plusieurs articles internationaux publiés reflètent cet engagement.

Le Canada qui a présenté un article à ce séminaire intitulé « l'infrastructure des données spatiales au Canada » approuve pleinement le concept d'une SDI maritime.

France:

Suite au séminaire (réf : LC 119/2005 du 30 novembre 2005) organisé conjointement par l'OHI et le Service hydrographique allemand que je remercie vivement, j'ai l'honneur de vous informer que le SHOM soutient la proposition portant sur la poursuite des travaux relatifs au développement des composantes maritimes et hydrographiques des systèmes et infrastructures sur l'information géospatiale. Sous réserve de disposer des ressources nécessaires, le SHOM souhaite être associé aux travaux correspondants.

Le Comité CHRIS me paraît effectivement tout à fait indiqué pour piloter les actions relatives à ce thème. Compte tenu de l'accord-cadre en préparation avec le groupe de travail DGIWG (réf : LC 4/2006 du 13 janvier 2006), et pour éviter des duplications inutiles, il me semble souhaitable de s'assurer que certains sujets comme le développement de modèles de données, communs aux objets maritimes et terrestres, n'est pas déjà en cours de traitement par ce groupe, en liaison avec l'OTAN 1, l'OGC2 et plus généralement l'ISO.

Le SHOM relève que la maîtrise de ces problématiques va devenir essentielle pour l'environnement et le développement durable, pour soutenir en particulier les politiques de gestion intégrée des zones côtières, et que des programmes européens tels que GMES 3 doivent être mis à profit pour soutenir financièrement les projets issus de ces réflexions, qui intéressent directement la communauté hydrographique.

Il me paraît cependant important de garder à l'esprit que la raison d'être principale de l'OHI demeure la sécurité de la navigation et qu'il convient de ne pas disperser exagérément les moyens mis en œuvre par les Etats membres au sein de l'OHI au détriment de la résolution des questions prioritaires liées notamment au développement de la navigation électronique intégrée.

1. Dans le cadre du projet Core GIS Services
2. Open GIS Consortium
3. Global Monitoring for Environment and Security

Pays-Bas :

Le SH des Pays-Bas a participé à la réunion de Rostock et approuve les intentions manifestées dans la LC. Le SH des Pays-Bas coopère avec des entités nationales dans le cadre du projet INSPIRE, dans la mesure de ses capacités.

Norvège :

LC 119/2006 : Le SHN approuve que le CHRIS procède à l'examen des aspects techniques des SDI, dans son effort de normalisation. Il est toutefois prévu que, dans le futur, les SDI maritimes revêtiront une importance stratégique croissante. Le SHN propose donc qu'un court rapport sur la question soit préparé par le BHI pour la XVIIe Conférence hydrographique internationale de 2007. D'autres initiatives requises par l'OHI en matière de MSDI (par exemple la modification du plan stratégique et du programme de travail) devront être examinées par la Conférence.

LC 126/2005 : la Norvège ne mettra pas d'expert juridique à disposition pour la réunion des 13 et 14 février 2006.

Turquie :

Commentaires du Service de navigation, d'hydrographie et d'océanographie sur la LC 119/2005 :

Nous sommes tout à fait favorables au principe de « obtenu une fois », « utilisé de nombreuses fois » par « différents utilisateurs ». Ceci pourra être l'orientation fixée pour nos communautés dans le futur. Par ailleurs, le nouvel objectif reconnu étant de « promouvoir l'utilisation de l'hydrographie dans l'intérêt de la sécurité de la navigation et pour toutes les autres fins maritimes ainsi que pour accroître la prise de conscience globale de l'importance de l'hydrographie » doit constituer un autre point important permettant le partage et l'utilisation efficace d'informations géographiques.

A l'image de la communauté hydrographique, nous devons reconnaître l'importance des données et des informations hydrographiques, non seulement à des fins de navigation mais également pour tout ce qui concerne l'ingénierie maritime, la protection environnementale, le contrôle de la pollution ainsi que pour la recherche et les prédictions.

Nous pensons que l'OHI et les Services hydrographiques jouent des rôles importants dans la coordination des demandes et des besoins en matière de collecte d'interopérabilité et de diffusion des données ainsi que pour d'importants projets maritimes. Il convient d'accélérer la coordination des activités liées à l'établissement d'une infrastructure dynamique de données géospatiales, aux niveaux national et mondial, à partir de bases organisationnelles et technologiques.

Ainsi, l'OHI et l'ensemble de la communauté doivent définir et reconnaître les normes, responsabilités et procédures des services associés.

Royaume Uni :

Trois membres du SH du RU ont assisté au séminaire de l'OHI sur le « rôle des Services hydrographiques en ce qui concerne les données géospatiales et la planification d'une infrastructure », et tous ont reconnu que le séminaire avait été bien organisé et que les échanges de points de vue sur le développement d'infrastructures de données spatiales (SDI) avaient été couronnés de succès.

La lettre circulaire 119/2005 demandait que des commentaires soient formulés. Le SH du RU approuve que le développement de SDI soit confié au CHRIS et à son successeur, le HSSC. Comme suggéré lors du séminaire, nous estimons que la création d'un groupe directeur, au sein du CHRIS permettrait de mieux faire progresser cette initiative.

Comme indiqué lors du séminaire, le SH du RU a joué un rôle déterminant dans la création d'une SDI du RU. Nous nous réjouissons de pouvoir participer à ce groupe directeur et de partager l'expérience que nous avons pu acquérir.

Si nécessaire, des conseils supplémentaires peuvent être obtenus auprès de la Chef des relations nationales et internationale, Mme Liz Dunn (email: Elizabeth.dunn@ukho.gov.uk) du SH du RU.